

Le lieutenant-colonel Dr G. Schenker

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

REVUE MENSUELLE

SOINS DES MALADES ET HYGIÈNE POPULAIRE

Sommaire

	Page		Page
† Le lieutenant-colonel D ^r G. Schenker . . .	1	Film sur la Russie	10
Crédulité et mauvaise foi	2	Cours central pour colonnes de transports . .	11
Siège improvisé pour le transport de blessés	4	Croix rouges en toile pour tabliers de samari-	
N'auriez-vous rien à donner en faveur d'une		taines	11
pouponnière neuchâteloise?	6	Nouvelles de l'activité des sociétés: Alliance	
Victimes de la guerre en Asie-Mineure . . .	7	suisse des samaritains, Comité central;	
Assemblée générale de l'Alliance suisse des		Alliance suisse des gardes-malades, section	
gardes-malades	8	de Neuchâtel; section de Genève; section	
Répartition des 1548 membres de l'Alliance		de Bâle-Hôpital; section de Berne; section	
suisse des gardes-malades	10	de S ^t -Gall; section de Zurich	11

† Le lieutenant-colonel D^r G. Schenker



C'est une figure bien sympathique qui disparaît des réunions de notre Direction, et la mort du D^r Schenker fait un très grand vide au sein des membres dirigeants de la Croix-Rouge suisse.

Le lieutenant-colonel Schenker, décédé le 15 novembre 1922, était le plus ancien membre de la Direction dont il faisait partie depuis 1893; il en avait été nommé secrétaire dès ce moment et occupa ce poste honorifique jusqu'en 1898, au moment où fut créé le secrétariat permanent avec le D^r Sahli comme secrétaire général.

Dévoué au secourisme, le D^r Schenker fut un des fondateurs de l'œuvre des samaritains en Suisse, et nul mieux que lui ne sut défendre par la plume et par la parole cette institution qu'il n'a cessé de chérir. Tous ceux qui ont connu cet homme de bien se rappellent combien la Croix-Rouge et les samaritains lui tenaient à cœur, ce qu'il fit pour les unir plus étroitement pour le plus grand bien de ces deux associations, et tous les services qu'il sut leur rendre.

Sa bonhomie, sa grande bonté, sa modestie, son affabilité resteront proverbiales,

aussi bien dans sa ville natale, Aarau, où il dirigea longtemps le service de médecine interne de l'Hôpital cantonal, que dans ce home d'enfants qu'il a fondé et dirigé avec amour jusqu'à sa mort. Pour connaître et apprécier ce médecin consciencieux à sa juste valeur, il fallait le voir au milieu de tous les petits de cette institution qu'il dirigeait en souriant à chacun, comme s'il eût été le grand-père chéri de tous ces bambins chétifs et anémiques qu'il recueillit pendant tant d'années sous son propre toit.

A un idéalisme merveilleux, le D^r Schenker joignait un grand bon sens et un esprit pratique largement ouvert à toutes les innovations dans le domaine de l'hygiène, du secourisme et de la médecine. Aussi tous ses collègues de la Croix-Rouge, tous ses confrères et tous ses amis lui garderont-ils toujours un souvenir particulièrement reconnaissant et respectueux.

Que sa famille en deuil veuille bien recevoir ici l'expression sincère de notre sympathie affectueuse.

Crédulité et mauvaise foi

N'est-il pas extraordinaire de devoir constater que la crédulité du peuple suisse est telle qu'on s'adresse encore constamment chez nous aux charlatans, rebouteurs, mèches et herboristes, tous gens plus ou moins dangereux parce que plus ou moins ignorants!

S'il est vrai que la loi votée par la Landsgemeinde de Glaris en 1920, alors que les charlatans pulullaient dans ce canton, les a fait disparaître presque complètement, nous voyons par contre que la votation populaire du 30 avril 1922 au-

torise l'établissement des « guérisseurs » dans le canton des Grisons. Mais l'Eldorado des charlatans doit être sans contredit au canton d'Appenzell Rh.-Ext., où l'on en compte plus que de médecins patentés (35 contre 26, en 1921).

Une statistique établie en 1921 signale 35 charlatans exerçant leur métier dans le canton d'Appenzell Rh.-Ext., 29 dans le canton de Berne, 20 dans le canton de Bâle-campagne, 17 dans le canton de Genève, 16 dans le canton de Vaud, 10 dans le canton de Neuchâtel, 106 dans